

LE METIER D'INTERVENANT(E) A DOMICILE -MODULE 1

Session de 2 jours soit 14,00 heures de formation

Programme de formation

Public visé

Intervenant(e)s à domicile

* salarié

* demandeur d'emploi

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Cette formation peut être accessible et adaptée pour certaines personnes en situation de handicap (nous contacter pour plus de renseignements). Pour une demande de compensation, vous pouvez contacter le Pôle Formation-Emploi de CQFD par téléphone 04 96 19 05 96 ou par mail formationemploi@cqfd.asso.fr

Pré-requis

Être en poste en tant qu'intervenant à domicile

Objectifs pédagogiques

- Définir le métier et le rôle d'un intervenant à domicile
- Prendre conscience de la spécificité de l'intervention à domicile
- Comprendre l'importance d'adopter un comportement professionnel
- Connaitre les règles d'hygiène de base
- Adapter son intervention aux différents publics

Description / Contenu

Définition du métier d'intervenant(e) à domicile L'organisation de l'intervention

- Apprendre à se présenter
- Organisation des compétences techniques
- Les priorités
- Les règles d'hygiène

Comportement professionnel

- Respect des horaires
- Gestion du téléphone
- Transmissions et remontées auprès de la hiérarchie

Modalités pédagogiques

Apports théoriques – Exercices pratiques – Mises en situation

Moyens et supports pédagogiques

Modalités d'évaluation et de suivi

- ☐ Evaluation en cours de formation
- ☐ Test de connaissance
- ☐ Attestation remise au stagiaire
- ☐ Evaluation de la formation par le stagiaire en fin de session



